

Puffin du Pacifique Fouquet gris

Ciconiiformes ; Procellariidae ; *Puffinus pacificus*

INPN-MNH/TAXREF, 04/2013



Statut de protection :

Espèce protégée à la Réunion par l'arrêté ministériel du 17/02/89
Espèce nicheuse et indigène à la Réunion

Etat de conservation à la Réunion :

Peu commun à la Réunion, régression rapide de la population.

Description :

Taille moyenne (environ 39 cm de long), entièrement brun, plus sombre sur la tête, les ailes et la queue
Long bec gris clair, pattes entièrement roses, oeil brun
Sexes semblables

Mode de vie et localisation de l'espèce :

Alimentation : poissons (attrapés au vol)
Reproduction : dans un terrier, un œuf pondu
Longue période à terre (5 mois)

Habitat(s) de l'espèce :

Présent quasiment uniquement sur la côte entre Grande Anse et Manapany, et sur la falaise littorale nord (route du littoral et Rivière Saint Denis), reproduction en zone côtière.

Principales menaces d'origine anthropique :

- Les oiseaux marins dont le Puffin du Pacifique sont très attirés par les éclairages artificiels (éclairage de voirie, complexes sportifs, écoles, hôtels, centrales thermiques, et ports) ce qui induit des échouages importants.

J	F	Ms	Av	Mai	Jun	Jul	At	S	O	N	D
---	---	----	----	-----	-----	-----	----	---	---	---	---

La période sensible pour le Puffin du Pacifique se situe en **mai** (période d'envol)

- Atteinte aux milieux de reproduction (développement routier, piétinement)

Mesures préconisées pour les projets d'aménagement et d'infrastructures :

➤ **Eclairage des travaux de nuit :**

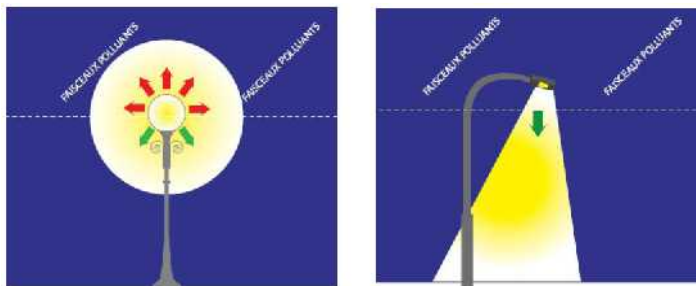
* **Eviter au maximum les travaux de nuit**

* En cas d'impossibilité technique prouvée, les travaux de nuit devront obligatoirement utiliser des lampes à ampoules de sodium basse pression (rouge, orange ou jaune) orientées vers le sol (ou autre technologie développée depuis pour ne pas attirer oiseaux/insectes)

➤ Eclairages des zones urbaines :

* Les éclairages urbains doivent être limités en intensité, en localisation et en durée aux stricts besoins et impératifs de sécurité

* Les appareils d'éclairages doivent être munis d'un réflecteur pour éclairer uniquement les zones utiles (vers le sol). La norme des éclairages préconisée est de 0% d'ULOR (pas d'émissions lumineuses vers le ciel). (Source : EDF/SEOR, Plan Pétrel)

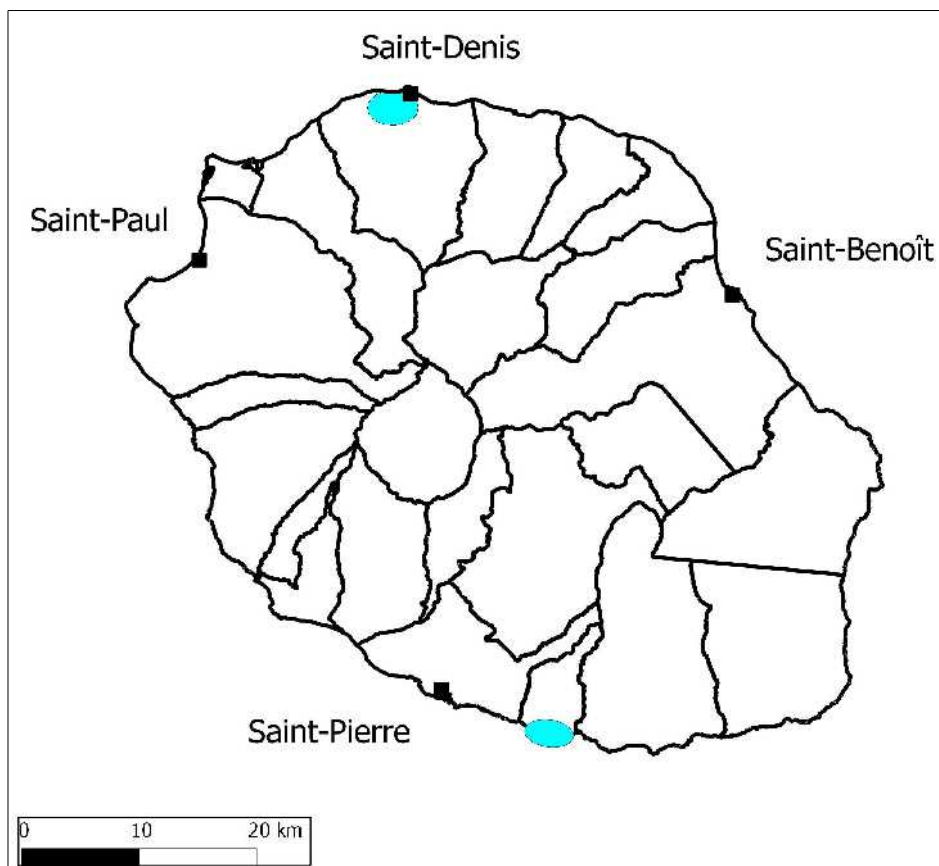


Non

Oui!

* Les coupures pourront être **automatisées** grâce à des **horloges astronomiques** (financées par EDF).

Localisation



 Zone de nidification du Puffin du Pacifique

Source fond de carte : IGN, BD TOPO 2008

Sources données : SEOR 2001, Issartel 2004, V Bretagnolle, Mission Parc et PNRun, Jouventin 1998 (*Programme d'étude et de conservation des oiseaux marins de la Réunion*)